

LA POSTE, ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'organisation de la COP 24 à Katowice, en Pologne, est l'occasion pour le Groupe La Poste de rappeler les engagements pris ces dernières années en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de faire le point sur les actions mises en œuvre pour atteindre les ambitieux objectifs qu'il s'est fixés.

L'un des principaux acteurs postal du monde en matière de transition énergétique

Consciente de sa responsabilité sociétale en matière notamment de cohésion sociale et territoriale ainsi que des enjeux auxquels elle doit faire face dans son activité quotidienne, La Poste a choisi d'agir.

En matière de « transitions écologiques », La Poste porte la conviction qu'elle peut agir contre la congestion des centres villes et les pics de pollution, pour une consommation raisonnée de l'énergie et des ressources. Toutes ses actions visent à accélérer la transition vers un monde plus durable et au service de l'humain.

Réduire les émissions en maîtrisant la consommation d'énergie et en optant pour de nouvelles mobilités

Le Groupe a pris des engagements forts à l'occasion de la COP 21 et des Accords de Paris de 2015, lesquels prévoient l'alignement des sociétés signataires sur l'objectif de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) de limiter à 2°C le réchauffement climatique. Pour y contribuer La Poste a décidé de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020 par rapport à 2013. Un objectif qu'elle entend atteindre notamment grâce à sa flotte de véhicules électriques - l'une des plus importantes du monde - dont le large éventail de la gamme permet de répondre à ses besoins : vélos à assistance électrique, les 3 ou 4 roues électriques (« Staby », « Quadeo » et « Kangoo ZE ») ou la livraison du courrier par voie piétonne avec ou sans chariot électrique.

La question de la **livraison des marchandises en zone urbaine** apparaît comme centrale pour desservir les principales métropoles françaises et les villes comptant

plus de 100 000 habitants. Le durcissement des restrictions d'accès aux villes et les inévitables réglementations à venir pour limiter la congestion et la pollution des villes nécessitent d'inventer de nouveaux modèles de distribution des marchandises. C'est pourquoi le Groupe La Poste œuvre pour la mise en place de plateformes de livraison (hubs) mutualisée et investit dans des dispositifs de livraison en mode doux dans la ville (pour couvrir le 1er et le dernier kilomètre), en s'appuyant sur des outils numériques.

DPD a mis en place une politique d'optimisation systématique des tournées qui a permis de réduire les distances parcourues, et donc les émissions de GES et la congestion des villes. Les services Pick Up et Predict augmentent sensiblement le taux de réussite à la première livraison, réduisant ainsi du même coup les kilométrages parcourus.

Le Groupe mène ainsi depuis plusieurs années une politique volontariste de réduction de ses émissions de GES. En ce qui concerne les émissions résiduelles, Le Groupe a décidé, dès 2012, de financer un **programme de compensation carbone de 100 % de ses offres Courrier, Express, colis et numérique**. Ce faisant, il est devenu le premier opérateur postal majeur à assurer la neutralité de ses offres en France et à l'international.

En janvier 2019, Le Groupe a lancé la mise en œuvre d'un **Système de Management de l'Énergie** (SME) dans 325 sites du Réseau, de la Branche services Courrier colis, et de La Banque Postale. Il s'agit de mettre sous pilotage la consommation d'énergie et d'inciter les collaborateurs à modifier leurs comportements, avec l'objectif de réduire de 10% la consommation annuelle d'énergie. Plus largement, une campagne de communication a été relayée auprès de l'ensemble des postiers pour les sensibiliser aux enjeux climatiques en leur donnant les moyens d'agir à leur niveau pour maîtriser la consommation énergétique du Groupe.

La Poste a aussi choisi de favoriser les énergies renouvelables dans sa consommation. Depuis le 1er mai 2016, l'ensemble des 12 000 immeubles du Groupe (siège, plateformes de distribution, bureaux de poste) s'approvisionnent ainsi en **électricité d'origine renouvelable**. En termes de superficies, cela représente plus de 10 millions de mètres carrés. Ajoutons à cela que les bâtiments gérés par Poste Immo autoproduisent annuellement 6,2 GWh d'électricité photovoltaïque.

Pour que son engagement soit le plus clair possible, La Poste a annoncé que les objectifs de réduction des émissions de CO2 qu'elle souhaite atteindre à l'horizon 2025 seront désormais contrôlés par des scientifiques externes au travers de l'initiative « **Science-Based Target** ». Celle-ci permettra de certifier sa trajectoire de réduction des émissions de GES. Cette démarche est engagée conjointement par La Poste, GeoPost et La Banque Postale qui, consciente que l'empreinte carbone passe aussi indirectement par ses produits et services, fixera sa trajectoire carbone avec d'autant plus d'ambition qu'historiquement, elle s'est toujours abstenue de financer ou d'investir dans les activités les plus impactantes pour le climat, comme

le charbon ou les énergies fossiles non conventionnelles (sables bitumineux, gaz de schiste, forage en eau profonde ou en milieux arctiques). Ainsi, lorsqu'elle finance des projets de développement de l'Energie, ce sont uniquement des projets d'énergies renouvelables qui sont retenus. Un engagement qui s'annonce capital pour le climat.

Une offre intégralement compensée

Depuis 2012, 100% des offres des branches Services-courrier-colis, numérique et GeoPost sont compensées sans coût additionnel pour les clients.

Dans sa démarche de solidarité climatique, Le Groupe La Poste choisit dans ses programmes de compensation carbone des projets permettant le développement économique et social des communautés locales qui les portent. Le Groupe La Poste a fait l'acquisition de crédits carbone tous reconnus par les standards les plus exigeants (Gold Standard, VCS et UNFCCC) qui lui ont permis de compenser, en 2017, 1 460 000 de t eq. CO₂ émises par les branches concernées du Groupe. L'achat de crédits carbone du Groupe La Poste représente près de 9 % des crédits achetés sur le marché volontaire.

À l'occasion du Climate Finance Day, le 28 novembre 2018, La Banque Postale a annoncé sa neutralité carbone sur l'ensemble de son périmètre opérationnel (sièges, centres financiers, back office informatiques...), lequel inclut 16 filiales consolidées¹ et prend en compte les déplacements professionnels et domicile-lieu de travail de ses collaborateurs. De ce point de vue, elle est l'une des premières au monde à adopter une telle démarche. Cette nouvelle étape dans sa politique de lutte contre le changement climatique est rendue possible grâce au renforcement du dispositif du «Fonds Carbone ». Lancé en 2015, celui-ci consiste en un mécanisme innovant de monétisation interne de son empreinte carbone. En 4 ans, à 10 euros la TeqCO₂ émise, c'est près d'1 million d'euros qui a été dégagé pour permettre le financement de 46 projets internes visant à réduire les émissions de GES de la Banque ainsi que 4 projets externes à forte valeur ajoutée environnementale sur le territoire national. En 2018, le dispositif « Fonds Carbone » de La Banque Postale finance donc également deux projets compensation carbone dans le respect des standards de certification les plus rigoureux, et qui permettent à la Banque d'arriver à la neutralité carbone.

Dénoté Madre de dios, le premier vise à préserver la forêt amazonienne en soutenant l'exploitation durable du bois au Pérou. Quant au second, baptisé

¹ La Banque Postale Financement, Easy Bourse, Titre cadeaux, La Banque Postale Immobilier Conseil, La Banque Postale Crédit Entreprise, La Banque Postale Collectivités Locales, PBE, SOFIAP, SFH Home Loan, La Banque Postale Asset Management, Tocqueville Finance, La Banque Postale Prévoyance, La Banque Postale Conseil en Assurance, La Banque Postale Assurances IARD, La Banque Postale Assurances Santé et SOP Assure.

Gandhi, son objectif est de développer l'énergie éolienne afin d'améliorer le mix énergétique et la qualité de l'air en Inde.

Le décret permettant l'entrée en vigueur du label bas Carbone a été promulgué le 29 novembre 2018. Porté par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, ce label vise à favoriser l'émergence de projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES), en France dans les secteurs agricoles et forestiers. Ce label Bas-Carbone s'inscrit dans le cadre de l'objectif gouvernemental visant à faire de la France un pays "neutre" en carbone à l'horizon 2050.

Dès 2015, soit trois ans avant la création officielle du label, La Poste (Branche SCC, Réseau et LBP) a financé les 6 projets pilotes qui ont permis à I4CE (émanation de la CDC) et au Centre National de la Propriété Forestière de bâtir le référentiel et les méthodes qui constituent le standard de compensation volontaire des émissions de CO2. Situés en Lozère, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne, Ardèche et Dordogne, ces 6 projets visent à boiser des parcelles ou à améliorer la gestion forestière.

Entreprise pionnière dans la neutralité carbone de ses offres, La Poste franchit ainsi une étape supplémentaire en contribuant activement à l'émergence de projets de compensation locaux.

Par le financement de ces projets en France, La Poste Services Courrier Colis contribue à lutter contre le changement climatique, à l'adaptation de la forêt à ce changement climatique et enfin à valoriser les services rendus par les écosystèmes forestiers et agricoles. Cette contribution participe pleinement au renforcement de son ancrage territorial.

Grâce à ces projets de compensation, Le Groupe La Poste aide ses clients à réduire les émissions de leur propre supply chain.

Le premier opérateur postal mondial à émettre un « green bond »

Pour disposer des moyens nécessaires à la poursuite de son engagement en faveur de la transition énergétique, La Poste a lancé avec succès, le 22 novembre dernier, sa première émission de "green bond" ou obligations vertes. D'un montant de 500 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, celle-ci a été sursouscrite plus de quatre fois (soit un montant de 2,1 milliards d'euros) par de grands investisseurs institutionnels (France, Allemagne, Pays nordiques, Royaume-Uni) convaincus de la crédibilité et de l'impact positif pour l'environnement du projet du Groupe. Les fonds levés grâce à cette opération permettront en effet de financer ou de refinancer des actifs et des projets sur les véhicules propres, les immeubles verts et les énergies renouvelables.

La réussite de cette opération sur les marchés financiers a permis au Groupe de devenir le premier opérateur postal au monde à émettre sur le marché des obligations vertes. Cette émission s'inscrit au cœur de l'engagement sociétal de La

Poste, orienté vers la cohésion sociale et territoriale, l'avènement d'un numérique éthique et responsable et l'accompagnement des transitions écologiques.

Accompagner la transition écologique de nos clients

La Poste soutient aussi ses clients et partenaires dans leur propre transition écologique. Ainsi La Poste accompagne les collectivités locales dans leur politique de rénovation énergétique au travers de sa solution « Action Habitat ». La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a en effet fixé à 500 000 le nombre de logements rénovés chaque année à partir de 2017. Pour les aider à atteindre cet objectif ambitieux, le Groupe propose d'accompagner les collectivités locales dans leurs actions auprès des particuliers et ainsi, accélérer la transition énergétique des territoires. Tout d'abord, La Poste peut aider la collectivité locale dans le repérage des logements prioritaires, puis sensibiliser les particuliers aux enjeux de la rénovation énergétique grâce à un document remis par le facteur. Pour aller plus loin, elle peut ensuite effectuer des diagnostics énergétiques au domicile des propriétaires et leur proposer des plans d'actions personnalisés. Elle peut enfin conseiller et orienter les particuliers vers les professionnels du territoire ou les services compétents pour les aider dans la réalisation de leurs travaux.

Favoriser l'économie circulaire pour produire et consommer autrement

Sa proximité avec les entreprises a permis au Groupe de proposer à partir de 2012 une offre de recyclage du papier, du carton et des cartouches d'imprimantes qui a séduit plus de 5 000 clients et permis de recycler plus de 56 000 tonnes de papiers, avec l'intervention d'une entreprise d'insertion pour la phase de tri. Face à l'obligation faite aux entreprises, depuis le 1er juillet 2016, de trier les déchets de métaux, plastiques, verres, papiers et bois qu'elles produisent dans le cadre de leur activité, La Poste a conclu une alliance avec Suez pour enrichir son offre existante. Dénommée Recygo, cette solution permet de fournir différents contenants de tri qui sont régulièrement collectés par le facteur (pour les papiers, les cartons, les bouteilles en plastiques, les cannettes et gobelets). De son côté Suez se charge de la collecte du métal, du bois et du verre.

Une banque citoyenne au service de la transition énergétique

La Banque Postale, en tant que banque citoyenne, s'investit en tant qu'actrice responsable de la transition énergétique.

Bénéficiant du maillage territorial exceptionnel du Groupe La Poste, La Banque Postale a fait ces dernières années des choix forts et impliquant tant pour elle que ses clients, collectivités, professionnels et particuliers.

La Banque Postale a aussi adopté comme priorités l'accompagnement de la politique publique de transition énergétique et l'accroissement de sa contribution à des projets écologiques. Impliquée pour le mieux-vivre de la société, elle a notamment développé une expertise dans le financement de grands projets d'énergies renouvelables et a confirmé sa position d'acteur important dans ce secteur. En 2017, elle ainsi octroyé 500 millions d'euros de crédits, dévolus essentiellement à des projets éoliens et photovoltaïques. En 2 ans, c'est 1 milliard d'euros de projets d'énergies renouvelables qui ont ainsi été financés. Elle est aussi intervenue à hauteur de 100 millions d'euros, via la Banque Européenne d'Investissement, dans des projets d'optimisation énergétiques des bâtiments publics.

La Banque Postale est un partenaire incontournable du secteur public local

Pour accompagner tous ses clients, une solution à destination des bailleurs sociaux a aussi été proposée. Banque du développement des territoires, La Banque Postale a ainsi également construit une solution spécifique à destination des bailleurs sociaux (dont les 2/3 sont clients de la banque), des collectivités locales, des hôpitaux et des entreprises publiques locales. En partenariat avec Economie d'Energie, cette solution permet aux bailleurs sociaux d'optimiser la performance énergétique de leur patrimoine immobilier tout en bénéficiant d'un accompagnement tout au long de leurs démarches.

Des solutions de financement, d'accompagnement et d'assurance pour la rénovation énergétique des logements et la mobilité douce.

Si depuis plusieurs années La Banque Postale propose un certain nombre d'offres avantageuses pour les particuliers afin de faciliter la réalisation de travaux de rénovation énergétique (Eco-PTZ, Prêts travaux verts), elle a choisi d'aller encore plus loin au printemps 2018 en lançant une plateforme digitale innovante avec son partenaire Economie d'Energie. Celle-ci permet en effet de conseiller et d'accompagner les particuliers dans l'ensemble de leurs démarches de travaux de rénovation énergétique de leur logement : du pré-diagnostic énergétique du logement à la réalisation des travaux par des artisans labellisés RGE (Responsable Garant Energie), jusqu'aux solutions de financement. Cette solution entend soutenir la démarche de l'Etat qui souhaite la rénovation de 500 000 logements par an afin de respecter les engagements de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de CO2 pris au niveau européen et réduire la facture énergétique des Français.

La Banque Postale a aussi pris l'engagement de participer à l'effort collectif souhaité par le ministre de l'économie en permettant aux ménages de financer l'achat d'un véhicule propre au travers de prêts verts offrant des conditions avantageuses. D'une durée maximale de 60 mois ce prêt, pour lequel l'intégration

de la prime à la conversion est possible, est destiné à l'achat d'un véhicule hybride ou électrique. Son taux s'élève à 1% maximum et présente l'avantage de n'imposer ni frais de dossier ni frais de gestion.

Engagée auprès des ménages pour les aider à accompagner la transition énergétique, La Banque Postale a aussi fait le choix stratégique de devenir l'un des principaux acteurs de la finance responsable en proposant des solutions de placements responsables et innovantes. Le 5 avril 2018, lors des 2èmes Assises de la Banque citoyenne, elle ainsi a annoncé que sa filiale de gestion d'actifs, La Banque Postale Asset Management (LBPAM), prenait l'engagement d'être 100% ISR d'ici 2020. C'était la première fois qu'un gestionnaire de premier plan (220 milliards d'euros d'encours au moment des Assises) faisait une telle annonce. Cette ambition affichée est le résultat logique de son investissement de longue date dans la gestion ISR puisque La Banque Postale a été la première en France à lancer un fonds éthique à destination des investisseurs particuliers en 1997. LBPAM s'est aussi engagé à mener une campagne de sensibilisation des clients institutionnels dont les encours n'intègrent pas encore de filtres extra-financiers.

D'ici 2020, les épargnants particuliers peuvent continuer à bénéficier des engagements pris par LBPAM. Tous ses fonds sont en effet signataires du Code de transparence AFG-FIR-Eurosif. A ce titre, ils se doivent de donner des informations exactes, adéquates et actualisées en langage clair et compréhensible par un large public, pour permettre à l'ensemble des parties prenantes, plus particulièrement aux investisseurs et épargnants, de mieux comprendre les politiques et pratiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) mises en œuvre dans les fonds.

Afin d'améliorer l'empreinte carbone de ses investissements, LBPAM publie aussi pour certains de ses portefeuilles des rapports mensuels et trimestriels où est abordée cette question. La filiale de la Banque Postale multiplie les initiatives en faveur de la finance durable. Signataire des PRI dès 2009, elle participe aux deux Think Tanks Finance for Tomorrow et CISL-ILG (université de Cambridge) et a intégré le groupe de travail Fintech for Green.

La Banque Postale s'engage également pour un nouveau modèle de financements et d'investissements

Souhaitant favoriser le développement de l'économie du partage, tout en s'inscrivant dans la continuité de son offre pour une clientèle à la recherche d'un moyen de financement responsable ou d'investissements simples et accessibles à tous, La Banque Postale a accéléré son engagement en faveur du financement participatif. Partenaire de KissKissBankBank & Co depuis 2011, elle a acquis, en juin 2017, 100% du capital de cette entreprise devenue l'un des leaders sur le marché du financement participatif en Europe. Ce faisant, elle est aussi devenue propriétaire

² À fin 2017, il y avait déjà 109,1 milliards d'encours ISR sous gestion

du site de crowdlending Lendopolis, qui permet notamment aux particuliers d'investir directement dans des projets de développement d'énergies renouvelables.

Pour préparer la société de demain, pour lutter contre le réchauffement climatique, Le Groupe La Poste mobilise tous ses collaborateurs, sur tout le territoire, pour que se construise, pour tous et pour chacun, un monde durable et plus humain.

A propos du Groupe La Poste :

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,6 million de clients. La Poste distribue 22,726 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,110 milliards d'euros, dont 24,4 % à l'international, et emploie plus de 253 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

Contact presse

service.presse@laposte.fr

01 55 44 22 37